



Bassin versant de l'Yzeron

> Renouvellement des réseaux d'assainissement dégradés : un enjeu majeur pour la gestion de la ressource en eau et l'environnement

2022 > 2026

La Métropole de Lyon réalise le renouvellement des canalisations d'assainissement vétustes. Les tronçons dégradés ou les branchements non conformes facilitent l'infiltration d'eaux claires parasites (eaux souterraines ou de ruissellement) dans les réseaux. Ces infiltrations ont pour conséquences :

- de générer des dysfonctionnements dans les réseaux et dans les stations de traitement des eaux usées,
- d'augmenter les rejets d'eaux polluées lors de fortes pluies,
- de pénaliser l'alimentation naturelle des nappes d'eau et des ruisseaux.

Suite au diagnostic réalisé en 2020 spécifiquement sur le bassin versant de la rivière Yzeron, la Métropole de Lyon engage de 2022 à 2026 un programme de travaux pour renouveler durablement ses réseaux en adéquation avec la préservation des milieux naturels. Objectif : éliminer l'infiltration de 750 m³/jour d'eaux claires parasites dans 7,5 km de réseaux ciblés pour un budget de 5 M€. Ce programme bénéficie du soutien de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.



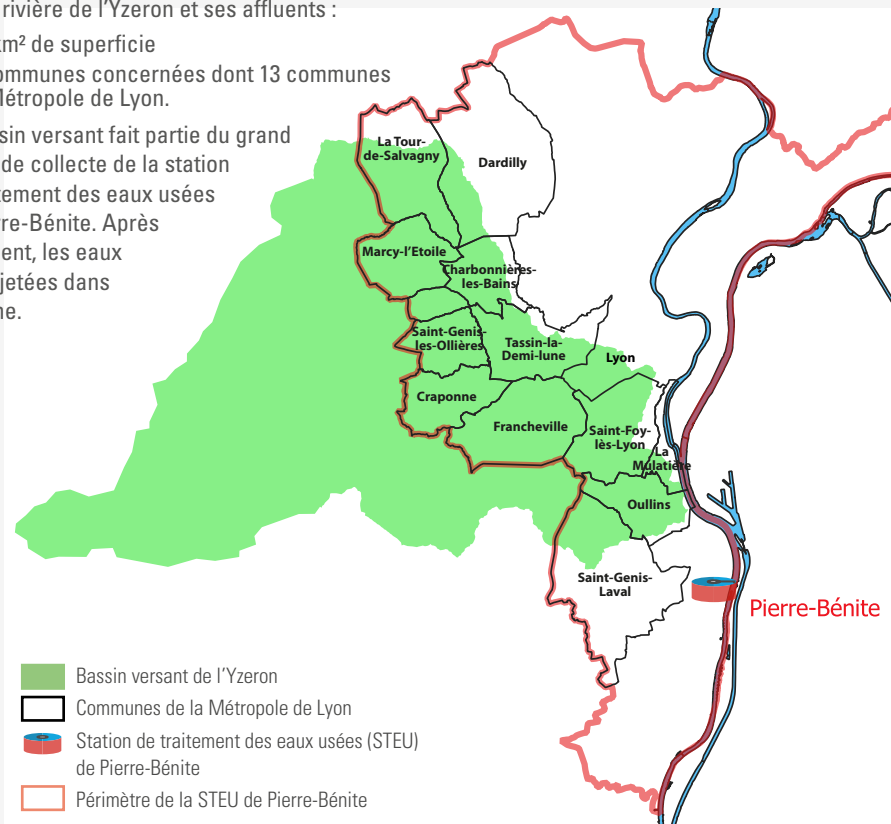


Le bassin versant de l'Yzeron

Il s'agit de la zone géographique de collecte des eaux vers le rivière de l'Yzeron et ses affluents :

- 150 km² de superficie
- 19 communes concernées dont 13 communes de la Métropole de Lyon.

Ce bassin versant fait partie du grand bassin de collecte de la station de traitement des eaux usées de Pierre-Bénite. Après traitement, les eaux sont rejetées dans le Rhône.



Qui est compétent en matière de gestion de l'eau sur ce bassin versant ?

- La Métropole de Lyon en matière d'eau potable, d'assainissement collectif et non collectif et de gestion des eaux pluviales urbaines.

Le patrimoine de la métropole sur le bassin versant de Yzeron, c'est :

- 407 km de réseaux (70 % eaux usées, 15 % unitaire, 15 % eaux pluviales),
- 69 déversoirs d'orage permettant de délester et rejeter les effluents dans les ruisseaux du bassin versant de l'Yzeron en cas de pluies saturant les conduites.

Pour le programme de travaux 2022-2026, la Métropole de Lyon intervient dans le cadre de sa compétence "assainissement".

- Le SAGYRC (syndicat mixte d'aménagement et de gestion de l'Yzeron, du Ratier et du Charbonnières) en matière de gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) notamment.

> OBJECTIFS DES TRAVAUX 2022 - 2026

Préserver l'environnement dans un contexte de changement climatique :

- restituer les écoulements naturels,
- préserver la ressource en eau, la qualité du milieu naturel (soutien d'étiage des ruisseaux) et la biodiversité.

Optimiser le fonctionnement des ouvrages d'assainissement :

- faciliter l'écoulement dans les réseaux,
- réduire la fréquence, la durée et les volumes de débordements d'eaux polluées, conformément à la réglementation,
- préserver les réseaux contre le risque d'usure prématurée,
- améliorer la performance de la station de traitement des eaux usées de Pierre-Bénite et optimiser les coûts de fonctionnement.

> INCIDENCES

Les chantiers réalisés sous chaussées nécessiteront de modifier temporairement la circulation routière sans toutefois créer de réels dérangements :

- maintien de la circulation (alternats ou déviations),
- maintien des transports urbains,
- maintien des accès aux propriétés et aux commerces.

Les travaux sont réalisés pendant les horaires habituels de travail, et toutes les précautions sont prises pour limiter les nuisances (réduction des bruits et poussières).

> 1^{ÈRE} PHASE DES TRAVAUX 2022

- Renouvellement de 1 500 m de réseaux d'assainissement posés dans les années 1965-1970 répartis sur 5 communes
- Élimination de l'infiltration de 34 000 m³/an d'eaux claires parasites dans le réseau d'assainissement soit l'équivalent de 3 piscines olympiques restitués au milieu naturel
- Montant des travaux engagés par la Métropole de Lyon : 1 315 000 € HT
- Subvention de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse à hauteur de 657 500 €

CALENDRIER

- Francheville : montée de la Garde – mai > juin 2022
- Charbonnières-les-Bains : chemin des Verrières – mi-juillet > octobre 2022
- Sainte-Foy-lès-Lyon : chemin des Fonts – septembre > octobre 2022
- Tassin-la-Demi-Lune : chemin de la Raude – septembre > octobre 2022
- Saint-Genis-les-Ollières : chemin de la Rize – mai > novembre 2022
- Saint-Genis-les-Ollières : rue Louis Gayet – octobre > novembre 2022



Infos Travaux

Ce programme de travaux bénéficie du soutien financier de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

L'agence de l'eau accompagne les opérations visant à économiser l'eau (réduction des pertes de l'Yzeron vers les réseaux d'assainissement). Dans le contexte de changement climatique, l'eau se raréfie : 40 % du bassin Rhône-Méditerranée est déjà déficitaire en eau et d'ici 2050, les prévisions indiquent une diminution de 80 % de débits en été pour certains cours d'eau et une moindre alimentation des nappes d'eau souterraines.

L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat qui œuvre pour la protection de l'eau et des milieux. Elle perçoit des taxes sur l'eau payées par tous les usagers et les réinvestit auprès des maîtres d'ouvrages (collectivités, industriels, agriculteurs et associations) selon les priorités inscrites dans son programme "Sauvons l'eau 2019-2024".

Plus d'information sur www.eaurmc.fr



CONTACT
04 28 67 55 20

